



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E140347

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 68 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRASSE 413420183

Siret : 413 420 183 00043

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9136561-01

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 171207279

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 171207279

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION BELADINA CHABUT

26 BOULEVARD EMMANUEL ROUQUIER
06130 GRASSE

Téléphone : 04 93 36 49 98

Portable : 0680627604

Site Internet :

E-mail : chabutstephane@gmail.com

Responsabilité légale :
CHABUT STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	14/05/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	14/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	14/05/2024
o Ventilation mécanique	28/06/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NICE
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR
SPACE "B"
B.P. 3076
06202 NICE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.